



CONCOURS
INTERNATIONAL DE
DANSE PETIPA
2025

ESPACE MAURICE BEJART
78480 VERNEUIL SUR SEINE

Règlement du Concours 2025

La date limite de réception des inscriptions est fixée **au plus tard le 31 Décembre 2024**, attention le nombre de places étant limitées ne tardez pas à vous inscrire

www.balletdanse.com

www.petipa.org

Direction Artistique et Administrative :

Jacques Marsa de l'Opéra de Paris

Assisté de Vinciane Goffin

Mudra Béjart & Matt Mattox

Jury sous la présidence de personnalités éminentes du monde de la Danse

Le concours international de danse PETIPA sera organisé pour l'année 2025

à l'Espace Maurice Béjart 3 bd André Malraux

Verneuil sur Seine

Par les transports en commun :

GARE SNCF : VERNOUILLET-VERNEUIL

environ 30 minutes de Paris

Départ de Paris Saint Lazare

direction Mantes la Jolie par POISSY

Par le RER Direction Poissy puis changer et prendre le train
direction Mantes la Jolie

En voiture :

Prendre l'A13 ou l'A 14

sortie Poissy puis suivre la direction Verneuil sur Seine

ORGANISATION DU CONCOURS 2025

SAMEDI 1^{er} FEVRIER : CLASSIQUE

DIMANCHE 2 FEVRIER :

CLASSIQUE / CONTEMPORAIN / JAZZ / COUPLES & GROUPES CHOREGRAPHIQUES

3 CATEGORIES PROPOSEES : Mon premier Concours, Loisirs & Etudes

1. « **MON PREMIER CONCOURS** »

Cette catégorie se décline seulement dans la **discipline Classique** .

Par contre il ne s'adresse qu'aux candidats Filles & Garçons dans les niveaux : Préparatoire, Elémentaire, Intermédiaire dans la **discipline Classique** .

Cette catégorie a été créée afin de permettre à de jeunes danseurs et pour certains ayant commencés la danse classique tardivement, de se présenter pour la première fois à un concours. L'âge de présentation y est donc limité à ces 3 catégories.

Les âges ci-dessous sont donnés à titre indicatif,

Le Professeur choisira la variation du niveau de son élève dont l'âge sera entre 7 ans et 14ans, et ceci afin de permettre a des élèves commençant la danse à 12 ans **par exemple** à se présenter au premier niveau. Cette solution très flexible doit s'appliquer dans le sens descendant, **exemple** : un enfant de 14 ans par exemple commençant la danse peut présenter une variation préparatoire, mais l'inverse n'est pas possible, c'est-à-dire un enfant de 7 ans ne peut pas faire une variation intermédiaire, **ces arrangements ne sont appliqués que pour « Mon premier Concours »**

Cette catégorie a été réalisée dans un but purement pédagogique

Niveaux et âges indicatifs :

Préparatoire : de 7 à 9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans au jour du concours)

Elémentaire entre 9 et 12 ans (n'ayant pas atteint 13 ans au jour du concours)

Intermédiaire A entre 12 et 14 ans (n'ayant pas atteint 15 ans au jour du concours)

2. « **CATEGORIE LOISIRS** »

Cette catégorie se décline pour les filles & les garçons dans tous les niveaux Préparatoire, Elémentaire, Intermédiaire A, Intermédiaire B, Avancé & supérieur en Classique & Préparatoire, Elémentaire, Intermédiaire, Avancé, Supérieur pour le Contemporain & le Jazz.

Cette catégorie est la plus fréquentée par les candidats, elle permet à des danseurs ayant une activité normale de 1 à 4 cours par semaines de se présenter au Concours PETIPA.

Voir la liste des variations imposées. Catégorie LOISIRS

3. « **CATEGORIE ETUDES** »

Cette catégorie se décline pour les filles & les garçons ayant une activité chorégraphique intense. Cependant, leurs seront demandés de présenter **Une Variation** : une variation imposée choisie dans les variations proposées cette année ou une variation libre du répertoire ou chorégraphié par le Professeur. Cette mesure est appliquée dans les 3 disciplines Classique, Contemporai, Jazz.

Voir sur la liste des variations imposées.

ATTENTION TOUTES LES VARIATIONS LIBRES DANS TOUTES LES DISCIPLINES NE DOIVENT PAS EXCEDER 2'30

CHOISISSEZ ICI LA CATEGORIE, LA DISCIPLINE & LE NIVEAU QUI VOUS CONCERNE

PUIS ALLEZ SUR LE SITE VOIR LA VARIATION

PUIS FAITES VOTRE INSCRIPTION

ATTENTION VU LA DEMANDE ACTUELLE ET LE NOMBRE DE PLACES POSSIBLES

NE TARDEZ PAS A FAIRE VOTRE RESERVATION

AVANT DE COMMENCER A TRAVAILLER VOS VARIATIONS AVEC VOTRE PROFESSEUR

Catégorie CLASSIQUE INDIVIDUELS LOISIRS & ETUDES :

Filles Loisirs:

6 Niveaux

Préparatoire : de 7 à 9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans au jour du concours)

Elémentaire entre 9 et 12 ans (n'ayant pas atteint 13 ans au jour du concours)

Intermédiaire A entre 12 et 15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans au jour du concours)

Intermédiaire B entre 12 et 15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans au jour du concours)

Avancé entre 15 et 17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans au jour du concours)

Supérieur à partir de 17 ans, n'ayant pas atteint 27 ans au jour du concours)

Garçons CLASSIQUE INDIVIDUELS LOISIRS & ETUDES

5 Niveaux

Préparatoire : de 7 à 10 ans (n'ayant pas atteint 11 ans au jour du concours)

Elémentaire entre 9 et 12 ans (n'ayant pas atteint 13 ans au jour du concours)

Intermédiaire entre 11 et 16 ans (n'ayant pas atteint 17 ans au jour du concours)

Avancé entre 14 et 18 ans (n'ayant pas atteint 19 ans au jour des éliminatoires du concours)

Supérieur à partir de 16 ans (ayant atteint 26 ans au jour du concours)

Catégorie CONTEMPORAIN Loisirs & Etudes

Filles & Garçons

5 niveaux

Préparatoire : de 7 à 9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans au jour du Concours)

Elémentaire : de 10 à 12 ans (n'ayant pas atteint 13 ans au jour du Concours)

Intermédiaire : de 12 à 14 ans (n'ayant pas atteint 15 ans au jour du concours)

Avancé : de 14 à 16 ans (n'ayant pas atteint 17 ans au jour du concours)

Supérieur : à partir de 16 ans (n'ayant pas atteint 26 ans au jour du concours)

Catégorie JAZZ Loisirs et Etude

Filles & Garçons

5 niveaux

Préparatoire : de 7 à 9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans au jour du Concours)

Elémentaire : de 10 à 12 ans (n'ayant pas atteint 13 ans au jour du Concours)

Intermédiaire : de 12 à 14 ans (n'ayant pas atteint 15 ans au jour du concours)

Avancé : de 14 à 16 ans (n'ayant pas atteint 17 ans au jour du concours)

Supérieur : à partir de 16 ans (n'ayant pas atteint 26 ans au jour du concours)

ENSEMBLES CHOREGRAPHIQUES

(Classique contemporain Jazz)

COUPLES Pas de deux réglé par le professeur.

Catégorie Couples Loisirs et Etudes

3 niveaux pour les Couples

Elémentaire : Elèves de 7 à 12 ans (n'ayant pas atteint 13 ans au jour des éliminatoires) durée 3'30''

Intermédiaire : Elèves de 12 à 15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans au jour des éliminatoires) durée 3'30''

Avancé : Elèves de 15 et plus (n'ayant pas atteint 26 ans au jour des éliminatoires) durée 3'30''

Pas de deux réglé par le professeur d'une durée de 2 ' à 3 '(ou pas de deux du répertoire à partir

de 13

Groupes chorographiques

Pour les groupes et leurs niveaux c'est la moyenne générale des âges qui s'applique exemple /

7ans 9 ans 11ans 11 ans 12 ans soit 50/ 5 candidats = moyenne 10 ans donc élémentaire

3 niveaux pour les Couples et les Ensembles.

Elémentaire : Elèves de 7 à 11 ans (n'ayant pas atteint 12ans au jour des éliminatoires) durée maximum 7'

Intermédiaire : Elèves de 11 à 15ans (n'ayant pas atteint 16ans au jour des éliminatoires) durée maximum 7'

Avancé : Elèves à partir de 15 ans (ayant pas atteint 15 ans au jour des éliminatoires) durée maximum 7'

UNE LISTE DES VARIATIONS IMPOSEES VOUS EST PROPOSEE CI-DESSOUS

SELECTIONNEZ CELLE OU CELLES QUI SONT DANS VOTRE TRANCHE D'AGE DANS CHAQUE DISCIPLINE

ET ALLEZ LES VISIONNER SUR L'ONGLET DU SITE VARIATIONS

CATEGORIE MON PREMIER CONCOURS PETIPA

1. Chaque Candidat devra se présenter à 9H à l'accueil du Théâtre DU JOUR DE SON PASSAGE (l'heure peut être

aménagée en fonction des lieux regarder la page d'accueil du site PETIPA quelques jours avant le Concours l'heure

précise y sera affichée sous le lieu du Concours).

2. Chaque Candidat individuel présentera la variation imposée ou libre en fonction de la discipline et du niveau choisi

(regarder la liste ci-dessus pour ne pas vous tromper qui sera celle de sa catégorie et de son âge. Parfois certains

créneaux d'âges se chevauchent, il est alors possible de choisir la variation correspondant au mieux au niveau du

Candidat.

3. Le jour du Concours le Candidat devra déposer à l'accueil un CD (pour les candidats se présentant avec une

variation libre, pour les couples et les groupes)

4. Deux doubles de ce CD seront gardés par le Professeur ou tout autre personne l'accompagnant en cas de

problème technique. (Prévoyez plusieurs supports MP3 WAVE etc...)

5. Chaque candidat individuel devra s'inscrire exclusivement sur le site ww.petipa.org et paiera pour son inscription,

en ligne paiement sécurisé avec notre banque le CIC .

6. Chaque candidat individuel devra s'inscrire exclusivement sur le site ww.petipa.org et paiera pour son inscription

soit sur notre site sécurisé soit par un envoi de chèque. L'inscription malgré tout dans cette dernière solution doit

se faire impérativement par internet)

7. Les couples et groupes devront se présenter à l'ouverture du théâtre pour leur enregistrement (seulement une

personne peut faire ce retrait)

8. Le jour DU CONCOURS nous remettrons un badge a chaque candidat individuel, couple ou groupe.

MEMBRES DU JURY

Les Membre du Jury sont composés de 3 membres minimum, un pour le classique, un pour le contemporain et un

pour le Jazz.

Il s'agit toujours de personnalités du monde de la danse ou des Arts qui ont à leur actif une carrière professionnelle

reconnue. r

1 -Les concours de Ballet Danse International PETIPA ont pour but de promouvoir la danse classique, la danse Jazz et

la danse contemporaine et de découvrir de jeunes talents.

2 - Il est ouvert aux danseurs de toutes nationalités à partir de 7ans à 27ans quelle que soient leurs structures :

conservatoire, école municipale de danse, école privée, association, ou aux candidats libres.

3 - Pour se présenter au concours chaque candidat devra avoir au minimum 7 ans minimum ou 27ans maximum le

jour du concours. Nous précisons qu'il n'y aura aucune dérogation. Les enseignants rémunérés ou bénévoles ne

peuvent en aucun cas se présenter aux épreuves.

4 - Le jury sera composé de personnalités faisant autorité dans le monde de la Danse classique, Jazz et contemporaine (Directeurs de Compagnie, Maîtres de Ballets, Danseurs Etoiles, etc..). Ces derniers seront titulaires du C.A pour les Français (ou pouvant justifier d'une carrière professionnelle pour les étrangers). Les décisions de ce jury seront sans appel.

5 - Une distinction entre catégories Loisirs et Etudes (Préprofessionnel) a été mise en place afin de permettre au jury une meilleure évaluation pour chaque élève. Il est précisé pour chacun des candidats sous la responsabilité de son professeur de respecter ces critères afin que l'évaluation faite par le jury soit la plus efficiente et la plus profitable possible pour chacun. Les candidats doivent se situer dans la catégorie correspondant à leur âge et à leur type de formation. Le Jury se réserve le droit de reclasser un élève de loisirs en études s'il juge que son niveau est plus adapté à cette dernière catégorie. La notation se fera par moyens informatiques, les résultats seront donnés à l'issue du concours lors de la remise des prix et sur le site de BALLET DANSE INTERNATIONAL : www.balletdanse.com , et du Concours PETIPA : www.petipa.org le lendemain au plus tard. La notation se fera pour la catégorie loisirs sur 3 critères : technique, artistique, musicalité et sur 4 critères pour la catégorie Etudes : technique, artistique, musicalité et physique. La notation finale c'est-à-dire la moyenne générale de toutes les notes de tous les membres du Jury pourra être communiquée au Professeur de l'élève et à sa demande par mail à jmarsa@balletdanse.com, et cela 3 jours après la fin du Concours.

TRES IMPORTANT ET SOULIGNE :

La semaine après le Concours, les Professeurs pourront nous demander les notes et appréciations pour chacun de leurs élèves et Jacques Marsa pourra les avoir au téléphone dès le lendemain au 0603080406 afin de répondre à leurs questions éventuelles ou leurs interrogations

LE JURY se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires en cas de non-respect du règlement. Ces mesures peuvent entraîner le reclassement du candidat dans la catégorie appropriée ou son passage hors concours en cas de fraude manifeste. Toute modification ou non-respect de la variation imposée sera sanctionnée.

La liste des membre du jury est indiquée sur notre site à la rubrique « Le Concours »

TENUES

-Variations libres costume et accessoires à discrétion des élèves et de leurs professeurs.
Variations du répertoire costume obligatoire

Variations imposées

Catégorie féminine Loisirs : tunique : avec ou sans jupette, collants roses, chaussons de 1/2 pointes roses, pointes roses si nécessaire.

Catégorie féminine Etudes tunique sans jupette collants roses, chaussons de 1/2 pointes roses, pointes roses si nécessaire

Catégorie masculine Loisirs et Etudes : collant noir gris ou blanc, tee-shirts blancs gris ou noirs.
(Si collants noirs :

chaussettes blanches et chaussons blancs, si collants gris : chaussons gris, si collants blancs, chaussons blancs, si combinaison shorts : chaussettes blanches et chaussons blancs

Ensembles chorégraphiques : costumes et accessoires personnels. Les accessoires doivent être peu nombreux, pas encombrants et devant être installés très rapidement.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Toutes les épreuves sont publiques

Les candidats passent sans ordre établi dans leur tranche d'âge et leur catégorie. Le total des notes obtenues déterminera le classement et les prix seront également disponibles à l'issue de la manifestation sur notre site Internet.

La responsabilité des organisateurs ne pourra pas être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé à toute personne ou subi par elle (candidats ou accompagnateurs tant au cours des épreuves qu'au cours des déplacements occasionnés par le concours). En cas de vol, l'organisation du concours décline toute responsabilité.

Toutes les prises de vue films et photos sont interdites. Les candidats n'ont aucun droit sur les prises de vue (télévision, films ou photos) effectuées durant le concours.

NOTATION & RECOMPENSES

Les candidats seront notés de 0 à 20 pour chaque prestation. Les notes se répartissent comme suit :

TECHNIQUE 0 à 10

ARTISTIQUE 0 à 10

MUSICALITE 0 à 10

PHYSIQUE 0 à 10 (seulement en catégorie ETUDES)

PRIX ET RECOMPENSES

Les décisions du jury concernant les notes attribuées aux candidats sont sans appel

Des prix récompenseront chacun des candidats en finale en fonction des propositions de BDI et des Membres du

Jury.

- 1er Prix à l'unanimité du Jury à la demande du jury note de 17 à 20

- 1er Prix entre 17 et 20

- 2eme Prix entre 14 et 16,99

- 3eme prix entre 12 et 13,99

- 1er Accessit entre 11 et 11,99

- 2eme Accessit entre 10 et 10,99

- Encouragement entre 9 et 9,99

- Participation en dessous de 9

Les résultats seront donnés à la fin de chaque 1/2 journées afin de faciliter la fluidité du Concours et surtout pour éviter une attente trop longue pour les Candidats et les accompagnateurs

BDI et les Directeurs ou Professeurs membres du jury des écoles supérieures pourront s'ils le souhaitent offrir des stages de danse dans leurs institutions respectives.

MUSIQUES

Elles pourront être téléchargées ou regardées en ligne gratuitement à partir de notre site www.petipa.org

Variations libres des disciplines Jazz et Contemporain & Classique Etudes

Les candidats déposeront le jour du concours une **Clef USB** muni d'une étiquette portant le nom du candidat, le niveau et le titre de la variation gravée de leur musique. **Prévoir un double que vous garderez au cas de problèmes.**

Il est interdit de présenter les variations PETIPA imposées à un autre concours.

Les chorégraphies du Répertoire ne doivent absolument pas être simplifiées. En cas de litige sur la chorégraphie, le Candidat ou son professeur doivent pouvoir justifier de sa provenance au jury. Il est précisé qu'un mauvais enregistrement pénalisera le candidat. Nous vous demandons de vous appliquer à gérer la qualité du son, et la netteté des coupures.

La chorégraphie libre ne doit pas être une suite de prouesses techniques. Elle doit mettre le candidat en valeur en montrant son âme artistique.

Couples et Ensembles chorégraphiques

Nous vous demandons de vous appliquer à gérer la qualité du son, et la netteté des coupures. Un dépassement de

10 secondes pour faciliter la coupure musicale est acceptable mais aucun ballet ne devra dépasser 4 minutes.

PREVOIR DANS TOUS LES CAS UN DOUBLE DES CD le jour du Concours

INSCRIPTION AU CONCOURS

L'inscription au concours se fait exclusivement par internet sur notre **site sécurisé**

www.petipa.org et sur le site de notre banque le CIC, **SITE DE PAIEMENT SECURISE**.

Néanmoins vous pouvez régler en envoyant un chèque ou faire un virement aux coordonnées bancaires ci-dessous.

Cependant l'inscription se fait obligatoirement par internet

Chèques à adresser à BDI Maison la Chevière LA BORIE 24600 VILLETTOUREIX FRANCE

Virement

Code IBAN : FR76 1005 7195 3200 0200 3780 122

Code BIC : CMCIFRPP

La date limite de réception des inscriptions est fixée **au plus tard le 31 Décembre 2024** .

Les Clefs USB seront à remettre le matin du Concours à l'Ouverture des portes pour les individuels, pour les couples & groupes. 2 doubles seront gardés par le Professeur ou une autre personne en cas de problème technique, prévoir plusieurs formats différents MP3 WAVE etc...

Les résultats définitifs seront donnés sur place entre à chaque fin de ½ Journée .

Ils seront disponibles pour sur Internet les jours suivant du Concours

Attention nous rappelons que le nombre maximum d'inscription sera **de 150 candidats par jour** de concours et cela dans le but d'améliorer la qualité de notre accueil et de notre organisation.

Aucune dérogation ne sera acceptée.

L'inscription sera validée à la réception des documents suivants VIA LE SITE INTERNET

<https://petipa.org>

Une cession de 15 minutes permettra à chaque groupe et aux Professeurs de se positionner sur la scène

Après ce temps de mise en place les Professeurs devront obligatoirement sortir du plateau, notre équipe prenant le relais pour le passage des Candidats.

PRIX DES PLACES

1 JOUR / ADULTES 20€ / -de 12ans 15€

2 JOURS / 30€ / - de 12 ans 25€

Pour les candidats l'accès à la salle est gratuit DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES munis de leurs badges.

Le non-respect des dispositions du présent règlement entraînera la non prise en compte du Candidat .